

L'UTILISATION DES DISCOURS RAPPORTÉS PAR LES ÉLÈVES DE TERMINALE : LE CAS DE « POSER LE SUJET » ET L'INSERTION DES CITATIONS DANS LA DISSERTATION

Harouna DIOR

Université Cheikh Anta DIOP, Sénégal

Labo : SOLDILAF

diorharouna47@gmail.com

Résumé : Ces dernières années, ceux qui s'intéressent à l'étude et à l'usage de la langue française semblent être unanimes pour dire que dans les milieux scolaires et universitaires, et même au-delà, il est mal utilisé. Ils notent que des bévues sont constatées tant à l'écrit et c'est dans ce contexte que cette étude s'inscrit dans « l'usage des discours rapportés dans le mémoire par les étudiants de Terminale » qui revient ensuite sur un aspect de l'enseignement de la langue française. Elle a d'abord catégorisé les différentes inexactitudes liées à l'utilisation des discours rapportés et a constaté qu'ils peuvent être liés à la non-maîtrise de la parole directe, indirecte, de la modalisation dans la parole mais aussi à la façon de « poser le sujet » en introduction. Elle révèle que les étudiants confondent souvent le discours direct avec le discours indirect en mettant dans la même phrase les caractéristiques de chacun des deux styles. Parfois, ils mélangent les caractéristiques de ces deux discours précités avec ceux de la modalisation dans un second discours. Enfin, il convient de souligner que cette étude a également permis de savoir que les élèves posent mal le sujet car ils ne respectent même le type de la phrase. Même si l'auteur affirmé, ils peuvent en faire une question dans cette sous-partie.

Mots-clés : élève, terminale, compétences, oral, écriture, parole, langage.

Abstract: In recent years, those interested in the study and use of the French language seem to be unanimous in saying that in schools and universities, and even beyond, it is misused. They note that blunders are observed both in writing and it is in this context that this study is part of "the use of the speeches reported in the thesis by the students of Terminale" which then returns to an aspect of the teaching of the French language. She first categorized the various inaccuracies related to the use of reported speeches and found that they can be related to the non-mastery of direct, indirect speech, modalization in speech but also to the way of speaking. "Ask the subject" in the introduction. He reveals that students often confuse direct speech with indirect speech by putting in the same sentence the characteristics of each of the two speeches. Sometimes they mix the characteristics of these two aforementioned speeches with those of modalization in a second speech. It happens that they cannot make the changes of pronouns, adverbs, tenses of the verbs while passing from the speaking to the indirect speaking. Finally, it should be noted that this study also made it possible to know that the pupils pose the subject badly because they do not respect the type of the sentence. Even if the author says in the subject wording, they can make it a question in this sub-section "ask the subject".

Keywords : pupil, terminal, skills, oral, writing, speech, language.

Introduction

L'utilisation de la langue française par les élèves suscite des débats dans tous les espaces, scolaire et universitaire. Beaucoup d'acteurs et de parents d'élèves sont unanimes à comprendre que la langue française est mal employée par les élèves aussi bien à l'oral lors des exposés et des différentes prises de paroles qu'à l'écrit lors des dissertations, des résumés de texte ou des commentaires de textes. Selon les acteurs de l'éducation, les raisons pourraient être multiples. D'aucuns soutiennent d'abord que les rapports entre élèves et la langue française sont très limités. D'autres remarquent qu'avec les nouvelles technologies, les élèves s'intéressent de moins en moins à la langue et à la lecture comme le rappelle Moussa Fall : Selon lui, c'est : « un constat général car tous les acteurs : les parents, les enseignants, les fonctionnaires, les chefs d'entreprise sont unanimes à évoquer la baisse de niveau des élèves en français du fait de son usage défectueux dans les interactions langagières scolaires et /ou sociales. » Elisabeth Gfeller (2000) aussi remarque que dans beaucoup de pays africains du Tiers monde à situation diglossique ou plurilingue, la langue de communication orale diffère généralement des langues par lesquelles se font les enseignements. Ce fossé pourrait réduire évidemment le contact avec ces langues généralement d'origine indo-européenne. Cela veut dire que les élèves communiquent le plus souvent en langues nationales mais une fois à l'école, surtout en présence de l'enseignant, ils sont obligés de changer de codes. D'autres spécialistes de la question ont évoqué la question de la non maîtrise du français en rappelant qu'elle ne concerne pas seulement les apprenants mais presque tous les usagers de la langue française. C'est ce que confirme le Pr. Gorgui Dieng qui constate que beaucoup des usagers de la langue française l'utilisent mal à l'écrit et à l'oral. Ces quelques constats d'experts nous ont motivé à nous intéresser au comment les élèves emploient les discours rapportés à l'écrit. Plus précisément dans « poser le sujet » et dans l'insertion des citations. Le choix de la classe de Terminale aussi n'est pas gratuit. C'est le dernier palier du cycle secondaire, une étape où les élèves sont plus matures et plus attentifs à la langue.

Par ailleurs, nous avons choisi de nous intéresser à la dissertation parce d'abord beaucoup d'élèves optent cet exercice. Lors des évaluations, ceux qui le préfèrent au résumé suivi de discussion ou au commentaire de texte sont plus nombreux. Quoi qu'il en soit, c'est un exercice qui exige une sérieuse capacité à être en mesure à argumenter et à s'exprimer de façon organisée et structurée tout en essayant de convaincre par des arguments solides, des exemples bien choisis. Ainsi, de l'introduction à la conclusion, tout est bien cousu. De « amener le sujet » jusqu'à « élargissement », chaque sous-partie doit être bien menée. Reste à savoir que dans « poser le sujet » dans l'introduction et l'insertion des citations dans le corps du devoir, beaucoup de maladresses reviennent souvent. « Poser le sujet » consiste à relier la pensée de l'auteur à

l'amorce. Et pour bien le faire, les élèves ont le choix entre plusieurs discours mais souvent ils les confondent. C'est le même constat avec l'insertion des citations.

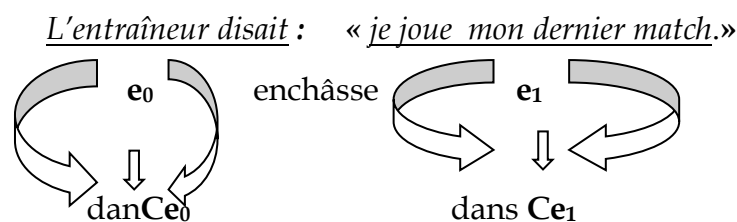
Pour une bonne étude de la question, nous formulons quelques hypothèses que nous confirmerons ou infirmerons. Les élèves emploient mal les discours rapportés ; Ils confondent discours direct, discours indirect et modalisation en discours second ; ils ont du mal à distinguer les caractéristiques de chaque discours.

0.1 Méthodologie

Avant d'en arriver à la méthode utilisée, il nous faut revenir sur un cadre théorique rappelant les caractéristiques de chacun des discours.

0.2 Les discours rapportés

Selon Dominique Maingueneau (2000), le discours rapporté est une énonciation sur une autre énonciation c'est-à-dire une mise en relation de deux événements énonciatifs, énonciation citée étant l'objet de l'énonciation citant. Le discours direct. Avant de parler amplement du discours indirect où interviendra cette concordance de temps, explicitons les principes et normes qui régissent le discours direct. Selon Catherine Kerbat-Orecchioni(2002), rapporter un discours se présente comme suit : un énoncé e_1 qui s'est déroulé dans un cadre énonciatif Ce_1 se trouve enchâssé dans un énoncé e_0 qui s'est déroulé dans un cadre énonciatif Ce_0 . Autrement dit, dans le discours direct, e_1 est conservé tel qu'il est énoncé c'est-à-dire les déictiques s'y interprètent par rapport à Ce_1 . Proposons un exemple :



0.3 Les deux points : rôles et emplois

Jacques Popin (1998) a donné beaucoup plus de détails sur l'emploi des deux points. Pour lui, l'insertion d'une citation obéit à des conventions différentes suivant que le texte à citer forme au moins une phrase entière ou constitue un discours direct ou au contraire ne forme pas une phrase. D'abord il faut que les citations soient annoncées par les deux points (les guillemets) et qu'elles commencent par une majuscule. Pour ce cas, on place à l'intérieur des guillemets la ponctuation normalement attendue par la ou les phrase(s) entre guillemets qui va se confondre avec la ponctuation de fin de phrase. Donnons quelques exemples :

Elle affirmait : « Si je pouvais savoir ce qu'il y a dans cette tête. »



Majuscule



Ponctuation à l'intérieur des guillemets

Le discours cité commence par une majuscule et se termine par un signe de ponctuation qui se met à l'intérieur des guillemets et qui termine en même temps la phrase citante. Cependant, nous pouvons avoir un autre schéma dans lequel on ne fera pas recours aux deux points mais seulement aux guillemets. Ici le discours cité commence par une minuscule. Pour ce cas précis, les guillemets sont ouverts et fermés aux endroits exacts où commence et finit le texte cité : la ponctuation est alors située en dehors des guillemets fermants et vaut aussi bien pour la fin de la phrase citante que pour la fin de la phrase citée comme dans :

Il répétait qu'il fallait « travailler comme si c'était notre dernier jour ».



Minuscule



Ponctuation en dehors des guillemets

0.3 Les guillemets : rôles et emplois

Avec André Clas et Paul Horguelin(1969), il faut retenir quelques règles sur l'emploi des guillemets qui servent à introduire les citations et les paroles rapportées et que si le passage cité se termine par un signe de ponctuation, celui-ci se place avant le guillemet final. Proposons un exemple :

Boileau dit : « Vingt fois sur le métier. » → Signe de ponctuation à l'intérieur.

Mais quand les deux points sont absents, ils affirment comme Jacques Popin que le signe de ponctuation se place après le guillemet fermant ; ce signe est mis aussi bien pour la phrase citant que pour la phrase citée comme dans :

Que veut-il dire par « se montrer patient » ?

Absence des deux points et par conséquent, le signe de ponctuation placé après les guillemets. J. Popin est allé plus loin en donnant beaucoup de précisions sur l'emploi des Discours directs et modalisation en discours second. Nous pouvons aussi avoir d'autres manières de rapporter les discours d'autrui avec chacune ses caractéristiques. Dominique Mingueneau (2000) soutient que dans le discours rapporté, il y a deux événements énonciatifs : l'énonciation citée étant l'objet de l'énonciation citant. Mais il ajoute qu'il existe un moyen plus simple et plus discret pour un énonciateur d'indiquer qu'il n'est pas le responsable d'un énoncé : il lui suffit d'indiquer qu'il s'appuie sur un autre

discours ; on parle alors de modalisation en discours second¹. Proposons un exemple :

1. Selon le Président de la République

Le pays va bien. → *Le Président de la République dit : « Le pays va bien »* → *Le Président de la République dit que le pays va bien.* Pour réaliser ce travail et atteindre nos objectifs, nous avons jugé nécessaire de corriger trois classes de terminale avec trois évaluations pour chacune d'elles. Chaque classe est suivie une année. Il s'agit des classes au Lycée El hadj Ibrahima Diop de Yeumbeul TL'1A (2014-2015, 45 élèves), TL2A (2015-2016, 46 élèves) et la TL2B(2016-2017, 63). Notre choix de suivre le corpus en trois années pourrait être utile puisqu'il qu'il pourrait confirmer la persistance du problème.

-Discours indirect (DI)

Catherine Kerbat-Orecchioni (2002) montre que dans le report indirect, le système de repérage s'effectue exclusivement par rapport à Ce_0 (Cadre Énonciatif 0) et que tous les déictiques² que comporte e_1 (énoncé 1) doivent être transportés dans ce nouveau cadre énonciatif. Proposons un exemple

- Paul m'a dit : « Je viendrai demain. » (Discours Direct)

- Paul m'a dit qu'il viendrait le lendemain. (Discours Indirect avec changement des éléments de e_1 (la phrase citée) car les deux points et les guillemets sont supprimés et remplacés par la complétive (qu'il viendrait le lendemain) avec le changements des déictiques. Selon René Lagane (2000), le passage du discours direct indirect se marque par la subordination que et par des modifications qui peuvent concerner la personne, le temps ou le mode des verbes. Il n'y a pas d'inversion dans l'interrogation indirecte.

Résultats

Nous avons jugé nécessaire de faire la présentation des classes et des différentes incorrections avant de revenir sur l'analyse des données.

1.1 TL'1

Niveau TL'1A	Année 2014- 2015	Effectif 45	Sujet 1 : Renant écrit : « Un jour viendra où l'artiste sera une chose vieille...Le savant, au contraire vaudra de plus en plus. » Et il ajoute : « Les progrès de la science tueront la poésie. » Commentez et discutez cette affirmation.
Réponses des élèves			
Elève 1			C'est pour cela qu'un héros disait : « que la poésie n'a d'autres buts qu'elle-même ».

¹Terme emprunté à J. Authier- Revuz, l'Information grammaticale, n°55, octobre 1992, P39.

²Élément à référence variable selon les circonstances dans lesquelles l'énoncé est émis, et qui sert à désigner avec précision ou avec insistance.

Elève 2			Un poète soutenait : « qu' aucun poème ne sera si grand, si noble, si véritablement digne d'être un poème que celui qui a été écrit pour le plaisir d'écrire un poème ».
Elève 3			Citant Marguerite, elle dit que les poètes me font plonger dans un monde plus vaste et plus haut.
Elève 4			Dans cette optique, l'auteur ne demande t-il pas pourquoi un jour viendra où l'artiste sera une chose vieille ?
Elève 5			C'est dans ce contexte que Renant se demande s'il ne viendra pas un jour où l'artiste sera une chose vieille ?
Elève 6			C'est dans ce contexte que Renant dit « qu'un jour viendra où l'artiste deviendra une chose vieille. »
Elève 7			C'est dans ce contexte que Renant dit : « qu'un jour viendra où l'artiste deviendra une chose vieille ».
Niveau TI'1A	Année 2014- 2015	Effectif 45	Sujet 2 : Le monde du roman n'est pas celui du rêve à la façon de la poésie. Expliquez et discutez ces propos de Gérard Dago Lezou
Réponses des élèves			
Elève 1			Julien Green disait : « que le roman est une fenêtre par laquelle on s'évade.
Elève 2			C'est dans cette optique que Gérard Dago Lezou a affirmé que : « le monde du roman n'est pas celui du rêve à la façon de la poésie »
Elève 3			C'est pour cette raison que Lezou se demandait si le monde du roman n'est pas celui du rêve.
Elève 4			Pour nous illustrer, rappelons que Stendhal disait : « que le roman est un miroir que l'on promène le long du chemin ».
Elève 5			Lezou disait : « le monde du roman n'est pas celui du rêve à la façon de la poésie ».
Elève 6			Selon Stendhal : « le roman est un miroir que l'on promène le long du chemin ».
Elève 7			Un auteur disait que j'aimais plus la poésie car elle me permet de rêver plus.
Niveau TI'1A	Année 2014- 2015	Effectif 45	Sujet 3 : À la question « le personnage romanesque n'est-il pas humain puisqu'il parle, bouge argumente ? », un romancier avait répondu : « Non », c'est un être dont la vie s'arrête au papier. Qu'en pensez-vous ?
Réponses des élèves			
Elève 1			C'est dans ce cadre que l'auteur dit : « le personnage romanesque n'est-il pas un être de papier ? »
Elève 2			C'est dans cette rubrique que s'inscrit l'auteur qui dira que le personnage romanesque n'est-il pas un être de papier ?
Elève 3			C'est dans ce cadre qu'un romancier a dit que : « c'est un être dont la vie s'arrête au papier. »
Elève 4			C'est pourquoi un romancier avait répondu : « C'est un

	être de papier ».
Elève 5	Le romancier n'a-t-il pas dit que c'est un être dont la vie s'arrête au papier ?
Elève 6	Le romancier avait-il répondu que c'est un être de papier ?
Elève 7	C'est pourquoi le romancier défendait que : « c'est un être dont la vie s'arrête au papier. »
Elève 8	Selon le romancier, « c'est un être de papier. »
Elève 9	Pour lui, « sa vie s'arrête t-elle au papier ? »

1.2 TL2A

Niveau TL2A	Année 2015-2016	Effectif 46	Sujet1
			Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant. Voilà le projet de tout homme qui la plume, le pinceau et le ciseau. Partagez vous cet avis de Denis Diderot sur le but de l'œuvre d'art ?
Réponses des élèves			
			Élève 1 C'est dans cette optique qu'on nous demande le rôle de l'écrivain est de dénoncer les vices et les tares de la société.
			Élève 2 Selon les symbolistes prônent que tout représente un symbole que l'homme doit être en mesure de déchiffrer.
			Élève 3 Théophile Gautier affirme : « rien de ce qui est beau n'est utile à la vie ».
			Élève 4 Hugo dit : « demain dès l'aube ; je partirai ».
			Elève 5 C'est dans ce sillage que Stendhal dira que : « le roman est un miroir que l'on promène le long du chemin ».
			Élève 6 Hugo annonce que le peuple est en silence et je serai l'avocat de ce silence.
			Elève 7 Théophile Gautier renforce en affirmant : « qu'il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien ».
			Elève 8 C'est dans ce sens que Diderot se demande si c'est le projet de tout homme qui a la plume, le pinceau et le ciseau.
			Elève 9 Pour Hugo : « je serai l'avocat de ce silence. »
			Elève 10 C'est ce qui fait dire à Hugo que : « je suis l'avocat de ce silence. »
Niveau TL2A	Année 2015-2016	Effectif 46	Sujet 2 :
			Répondant aux parnassiens, Victor Hugo écrit : « L'art pou l'art c'est bien mais l'art pour le progrès c'est encore mieux. »
Réponses des élèves			

Elève 1			Victor Hugo affirmait que : « Malheur à qui prend ses sandales / Quand les haines et les scandales / Tourmentent le peuple agité » !
Elève 2			Hugo disait que : « la poésie n'est pas ornement mais plutôt un instrument. »
Elève 3			Césaire soulignait : que la poésie est une insurrection.
Elève 4			Alfred de Musset disait que je n'ai jamais chanté ni la paix ni la guerre ; si mon siècle se trompe , m'importe guère : tant mieux s'il a raison , et tant pis s'il a tort.
Elève 5			Théophile Gautier soutient que : « tout ce qui est utile est laid ».
Elève 6			Pour les parnassiens , dont la théorie est l'art pour l'art (inachevé)
Elève 7			Selon les parnassiens : « l'art doit s'occuper de l'art. »
Elève 8			C'est dans ce cadre que s'inscrit Hugo qui que : « L'art pou l'art c'est bien mais l'art pour le progrès c'est encore mieux. »
Elève 9			C'est pour cela que l'auteur se demande si l'art pour le progrès n'est pas meilleur.
Niveau TL2A	Année 2015-2016	Effectif 46	Sujet 3 : Un grand écrivain, un grand artiste, est essentiellement anticonformiste. Il navigue à contre-courant. À laide d'exemples précis, vous expliquerez et discuterez ces propos d'André Gide.
Réponses des élèves			
Elève 1			C'est pourquoi selon l'auteur qu' un grand artiste doit naviguer à contre-courant.
Elève 2			C'est dans ce contexte que s'inscrit l'auteur qui dit que : « un grand écrivain navigue à contre-courant. »
Elève 3			C'est pour cette raison que l'auteur dit que : « un grand artiste navigue à contre-courant.
Elève 4			Selon Césaire dit que ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouches.
Elève 5			C'est dans ce cadre que s'inscrit l'auteur : « un grand écrivain navigue à contre-courant. »
Elève 6			C'est pourquoi selon l'auteur : « un grand artiste est anticonformiste. »
1.1. TL2B			
Niveau TL2B	Année 2016-2017	Effectif 63	Sujet 1 (Sujet de discussion après un résumé) Vous vous demanderez si la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune

			télespectateur contre l'influence néfaste du cinéma.
Réponses des élèves			
Élève 1			C'est dans cette optique qu'on dit: « que la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune téléspectateur contre l'influence néfaste du cinéma. »
Élève 2			C'est dans cette optique vous vous demandez si la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune téléspectateur contre l'influence néfaste du cinéma.
Élève 3			Ainsi, on dit est-ce que la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune téléspectateur contre l'influence néfaste du cinéma.
Élève 4			Marc Vilrouge dit que : « l'interdit donne de la saveur, la censure du talent ».
Élève 5			C'est pourquoi l'auteur affirme que si vous vous si la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune téléspectateur contre l'influence néfaste du cinéma.
Élève 6			C'est dans ce sens qu'il soutient que : « si la censure des films est le meilleur moyen pour protéger le jeune téléspectateur contre l'influence néfaste du cinéma. »
Niveau TL2B	Année 2016-2017	Effectif 63	Sujet 2 : L'aventure des écrivains africains n'a pas été une entreprise littéraire. Ce fut une entreprise politique.
Réponses des élèves			
Élève 1			C'est dans ce cadre que l'auteur dit : que l'aventure des écrivains africains n'a pas été une entreprise littéraire. Ce fut une entreprise politique.
Élève 2			Thomas Melone rappelle le rôle des écrivains africains devait et doit toujours d'aider les peuples durant les moments de tarissement.
Élève 3			Pour certains : « l'écrivain doit guider son peuple. »
Élève 4			C'est dans cette optique que l'auteur s'est demandé : « l'aventure des écrivains africains n'a pas été une entreprise littéraire. Ce fut une entreprise politique. »
Élève 5			Selon beaucoup d'africains : « même si les écrivains africains ont utilisé leurs plumes comme armes, l'Afrique continue de souffrir. »
Élève 6			C'est pour cela que l'auteur dit que : « le rôle de l'écrivain africain est d'aider le peuple. »
Élève 7			Senghor a dit : le rôle de l'écrivain est d'unir le peuple.
Élève 8			C'est pourquoi l'auteur soutient le rôle de l'écrivain africain est d'aider le peuple à sortir de l'impasse.

Niveau TL2B	Année 2016-2017	Effectif 63	Sujet 3 : La poésie c'est beaucoup plus qu'une forme littéraire, c'est la traduction anoblie de nos émotions, de nos rêves, de nos peines. Commentez et discutez cette réflexion de Jeanne Bourin
Réponses des élèves			
Élève 1			C'est dans cette optique que Jeanne Bourin affirme que : « c'est la traduction anoblie de nos émotions, de nos rêves, de nos peines. »
Élève 2			Aimé Césaire disait que : « ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'auront point de bouches... »
Élève 3			C'est pourquoi Victor Hugo disait que : « quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. »
Élève 4			C'est pourquoi Jeanne Bourin demande si la poésie c'est beaucoup plus qu'une forme littéraire.
Élève 5			Selon Hugo : « quand l'écrivain écrit, c'est le cœur qui parle. »
Élève 6			Selon Senghor : « tous les peuples doivent se compléter. »
Élève 7			Pour Césaire : « toute poésie est une arme. »
Élève 8			Pour certains : « la poésie c'est beaucoup plus qu'une forme littéraire. »
Élève 9			C'est à ce propos que Mallarmé affirmait que : « on ne fait pas poésie avec des idées mais avec des mots. »
Élève 10			Selon Théophile Gautier , il affirmait que : « tout ce qui est utile est laid. »
Élève 11			Pourtant certains comme Jeanne Bourin affirment que : « la poésie c'est beaucoup plus qu'une forme littéraire, c'est la traduction anoblie de nos émotions, de nos rêves, de nos peines. »
Élève 12			Pour nous illustrer, Lamartine affirmait que : « je n'écrivais pour moi-même. Ce n'est pas un art mais un soulagement de mon propre cœur, qui se berçait de ses propres sanglots. »
Élève 13			Selon Théophile Gautier : « l'art doit griser à montrer le plaisir des yeux, de l'oreille et de l'esprit. »
Élève 14			C'est ce que défend l'auteur selon qui : « la poésie c'est la traduction anoblie de nos émotions, de nos rêves, de nos peines. »

Nb1 : Les maladresses sont mises en gras.

Nb2 : Pour les maladresses concernant « poser le sujet », toute la phrase est mise en gras.

Après l'analyse des réponses, nous avons pu obtenir les résultats ci-dessous. L'étude révèle plusieurs confusions dans l'emploi des discours rapportés.

1.4 Confusions discours direct/discours indirect

- TL'1A, Sujet1(Elèves 1,2,6), Sujet2(Elèves 1,2,4), Sujet3(Elèves 1,3,7)
- TL2A, Sujet1 (5, 7,10), Sujet2 (Elèves 1, 2,3, 5), Sujet3 (Elèves 2, 3)
- TL2B, Sujet1 (Elèves 1, 4,6), Sujet2 (Elèves 1,6), Sujet3 (Elèves 1, 2, 3, 9,11)

Cette confusion concerne les deux cas : tantôt la conjonction de subordination est placée après les deux points et les guillemets comme le cas suivant : **TL'1A/S1/Élève1** : *C'est pour cela qu'un héros disait : « que la poésie n'a d'autres buts qu'elle-même »* ; tantôt la conjonction de subordination est placée avant les deux points et les guillemets comme le cas suivant : **TL2B /S1/Élève4** : *Marc Vilrouge dit que : « l'interdit donne de la saveur, la censure du talent »*.

1.5 Non maîtrise de « poser le sujet »

- TL'1A, Sujet1(4,5), Sujet2(3), Sujet3 (2,5,6)
- TL2A, Sujet1(1,8), Sujet 2(9),
- TL2B, Sujet1 (2,3,5), Sujet2(4), Sujet3(4)

Ces différentes copies présentent des maladroites relatives à la non maîtrise de la sous-partie de l'introduction « poser le sujet ». Beaucoup d'apprenants changent souvent le système d'énonciation et le type de la phrase contenu dans le libellé. S'il s'agit d'une question dans le libellé, il ne doit la transformer en une phrase interrogative dans « poser le sujet ». Voici un exemple : **TL2A/S1/Élève8** : *C'est dans ce sens que Diderot se demande si c'est le projet de tout homme qui a la plume, le pinceau et le ciseau (pour le sujet suivant : Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant. Voilà le projet de tout homme qui la plume, le pinceau et le ciseau. Partagez-vous cet avis de Denis Diderot sur le but de l'œuvre d'art ?)*

1.6 Non maîtrise du discours direct

- TL'1A, Sujet1(7), Sujet2(5), Sujet3(4)
- TL2A, Sujet 1(3,4), Sujet3 (5)
- TL2B, Sujet (7)

Mais pour ces copies, trois niveaux d'incorrections sont à noter : l'absence des guillemets. Proposons un exemple : **TL2B/S2/Élève 7** : *Senghor a dit : le rôle de l'écrivain est d'unir le peuple ; l'absence de majuscule après le guillemet ouvrant et la présence d'un signe ponctuation placé après le guillemet fermant. Voici un exemple : TL'1A/S2/Élève 5 : *Lezou disait : « le monde du roman n'est pas celui du rêve à la façon de la poésie »*.*

1.7 Non maîtrise du discours indirect

TL2B, Sujet2(2,8)

Concernant ces deux copies, il est à rappeler le discours indirect fait appel à la conjonction de subordination « que » qui introduit la subordonnée complétive. Sans elle, la phrase ne pourra être comprise comme dans le cas suivant :

TL2B/S2/Éleve2 avec comme réponse : *Thomas Melone rappelle le rôle des écrivains africains devait et doit toujours d'aider les peuples durant les moments de tarissement.*

1.8 Non maîtrise du discours indirect et ses changements

- TL'1A, Sujet 1(3), Sujet2(7)
- TL2A, Sujet1(1,6), Sujet2(4)
- TL2B, Sujet3(12)

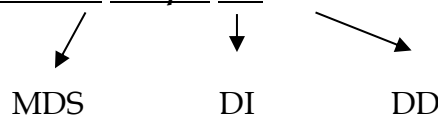
Toutes ces copies ignorent les différents changements qui s'opèrent lors du passage du discours direct au discours indirect. Prenons cet exemple: **TL2A/S1/Élève 6** : *Hugo annonce que le peuple est en silence et je serai l'avocat de ce silence.* À propos de cette phrase, il faut remarquer que l'élève, à la place de « je » devrait choisir le pronom « il » comme cette formulation : *Hugo annonce que le peuple est en silence et qu'il sera l'avocat de ce silence.*

1.9 Confusions discours direct, discours indirect et modalisation en discours second

- TL'1A, Sujet 2(6) , Sujet3(8,9)
- TL2A, Sujet 1(2,9) , Sujet 2(6,7), Sujet 3(1,4,6)
- TL2B, Sujet 2(3,5), Sujet3 (5, 6, 7, 8, 10, 13,14)

Ces copies montrent que les apprenants mélangent discours direct, discours indirect et modalisation en discours second. Chaque discours doit faire l'objet d'un choix. Proposons deux exemples :

TL2A/S3/Élève 4 : *Selon Césaire dit que ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouches.*



2. Discussion

Cette étude nous a permis de savoir qu'effectivement les apprenants ont des difficultés pour traduire directement ou indirectement les propos d'autrui. Elle confirme comme les travaux précédents sur la question que l'utilisation de

la langue française pose problème aussi bien l'écrit qu'à l'oral. Et pour ce cas précis, à propos de l'utilisation des discours rapportés par les élèves de Terminale, nous nous sommes rendu compte que les maladresses sont diverses et peuvent concerner des confusions entre DD³ et DI⁴, DD/DI et MDS⁵ mais aussi elles peuvent être relatives à un emploi inadéquat de « poser le sujet ». Ce travail s'intéresse seulement l'emploi des discours rapportés par les élèves de Terminale mais d'autres études pourront élargir la question en mettant l'accent sur tout cycle.

Conclusion

En définitive, nous pouvons rappeler que la question liée à la faiblesse de niveau en français des élèves a fait l'objet de plusieurs débats. Selon les spécialistes, il est avéré que les apprenants éprouvent des difficultés aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ainsi pour apporter des contributions, différents angles de cette question sont déjà abordés. En ce qui nous concerne, l'accent est mis sur l'emploi des discours rapportés par les élèves de terminale. Cet angle intéresse alors le DD, DI, la MDS, le passage du DD au DI. Et après avoir évoqué les caractéristiques de chacun de ces discours, nous avons pu remarquer que des emplois inadéquats se font les concernant. Comme résultats, il est à remarquer notre travail nous a permis de savoir très clairement que les maladresses liées à cette question sont diverses car elles peuvent concerner le DD lorsque l'élève ignore ses caractéristiques. Elles peuvent aussi avoir trait au DI quand l'élève ne fait pas attention à la complétive et aux différents changements qui s'opèrent. Il arrive souvent, comme nous l'avons pu montrer, de voir les apprenants mettre deux discours dans une même phrase. Tantôt le DD et le DI, tantôt le DD ou DI et MDS. Nous confirmons alors que ces discours sont employés de façon inadéquate par les élèves d'autant plus que les maladresses sont récurrentes dans les copies. Il est à remarquer que cette étude qui ne s'intéresse qu'à la classe pourrait être un début d'une série de recherches sur la manière dont la langue française est utilisée par les apprenants.

Références bibliographiques

- CLAS André & HORGUELIN P.A. 1969. *Français, langue des affaires*, Québec, Montréal.
- DIENG Gorgui. « La crise de l'école sénégalaise », [En ligne], consulté le 08-01-2017, URL : <https://www.senenews.com>
- FALL Moussa. « La baisse de niveau des élèves en français : mythe ou réalité. (le cas du Sénégal) ». En ligne], consulté le 24-04-2016, URL : <http://www.refer.sn/sudlangues/ISSN08517215>

³ Discours direct

⁴ Discours indirect

⁵ Modalisation en discours second



GFELLER Elisabeth. 2000. *La société face au multilinguisme*. Paris : Karthala.

LAGANE René. 2009. *Difficultés du français*. Paris : Larousse.

MAINGUENEAU Dominique. 2000. *Analyser les textes de communication*.
Nathan/HER.

POPIN, Jacques. 1998. *La ponctuation*. Paris : Nathan.